

Itinérant MultiGlisse !



15 – 17
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique

Piriac

Itinérant MultiGlisse !

Centre de vacances Le Razay Réf. 074008001

Que dirais-tu d'un séjour itinérant, sportif et multiglisse.

Un séjour en 2 étapes :

Piriac-sur-mer (44) et Belle-île-en-mer (56). Au programme, sur cette île qui porte si bien son nom, 3 séances de surf, avec des moniteurs expérimentés, que tu sois débutant ou déjà pratiquant, prendre la vague sera un plaisir ! Nous partirons bien sûr à la découverte des environs (tu verras, l'île est loin d'être plate !), à pied, en vélo, en bus (balade, baignade à la plage, farniente...).

A Piriac-sur-mer, on te propose une initiation au paddle ainsi qu'au kayak de mer. 1 séance au centre aquatique du Pays Blanc est également prévue.

Tout au long du séjour, chacun participe à la vie du camp : élaboration des menus, courses, cuisine, vaisselle, activités...

Bref, si tu cherches un séjour avec de nombreuses activités aquatiques, que tu aimes camper et bouger, ce séjour est fait pour toi. Rejoins-nous !



Le camping à Piriac-sur-Mer :

Agréable station balnéaire, Piriac-sur-mer est située à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour. Le Razay c'est à la fois un centre de vacances et un camping**, gérés par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL 74), situé à 800 mètres de l'océan et adjacent à la piscine intercommunale.

Hébergés en tentes sur le camping sur un emplacement qui leur est réservé (zone groupes), les jeunes pourront profiter de l'ambiance familiale, conviviale et profiter des équipements présents (terrain de jeux : basket, volley/badminton, pétanque/molky, table de ping pong , baby foot) et participer aux animations proposées s'ils le souhaitent (réveil musculaire, concert, karaoké, loto, soirée jeux...) et surtout définir leur propre programme d'activités en lien avec l'équipe d'animation du séjour (veillée sur la plage, etc).

Le camping est situé à 3,5 km du port de la Turballe, depuis lequel des bateaux relient Belle-île en juillet-août (env. 1h45 de traversée).



Le Camping à Belle-Île-en-mer :



Petit camping** familial, le Trion Guen se situe dans les terres, au centre de l'île. Un arrêt de bus (Taol Mor) situé à proximité du camping, permet de se déplacer facilement en transport en commun.

Ce sera le camp de base idéal pour découvrir les sentiers côtiers parsemés de plages de sables, de criques à l'abri des regards et des panoramas uniques. Cette nature riche et ces paysages variés font de Belle-Île-En-Mer " La Bien Nommée"!



Surf (3 séances)*

Les cours de surf se déroulent sur la plage de Donnant, à Belle-île-en mer, avec un effectif de 8 jeunes maximum.

L'enseignement est assuré par une équipe de Moniteurs expérimentés diplômés du Brevet d'Etat ou du Brevet Professionnel 1° Surf sur des séances d'1H30, au milieu des falaises et des dunes de Belle-île, dans un site naturel protégé et unique, classé auprès du conservatoire du littoral.

L'orientation plein ouest de la plage de Donnant et sa forme d'entonnoir naturel lui permettent de capter et de concentrer toutes les directions de houle, offrant des vagues tous les jours !

La beauté du site comme ses conditions de pratique formatrices invitent à venir découvrir une activité ludique et respectueuse de l'environnement.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**



Paddle (1 séance)* : Encadré par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc (école de voile qui dispense aussi les cours de catamaran), les jeunes testeront leur équilibre sur des planches un peu plus grandes que des planches de surf et se propulseront sur l'eau à l'aide d'une pagaie. De quoi découvrir de nouvelles sensations de glisse !

***Prévoir un K-way et des vieilles baskets pour aller dans l'eau.**

***Test d'aisance aquatique obligatoire**



Kayak de mer *

Séance encadrée par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc, à Piriac-sur-mer. C'est un moyen de se détendre, de s'évader, de s'amuser et de prendre la vague différemment.

Séance d'environ 1h30.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Découverte de la région : Sur le continent, les jeunes sont amenés à se balader dans le village de Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère avec ses sentiers côtiers et son port de plaisance, tout comme la Turballe, premier port sardinier du littoral avec ses chalutiers et ses animations nocturnes. Ainsi, les jeunes peuvent consulter la programmation locale et proposer des sorties à leur séjour.

A Belle-île-en-mer, quand les jeunes n'auront pas de surf, ils partiront à la découverte de l'île, en fonction de leurs envies et des suggestions de l'équipe d'animation.

Baignades à l'océan et au centre aquatique : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (brevet de surveillant baignade), avec un animateur pour 8 jeunes. Les baignades à l'océan se font principalement à la plage à 800 mètres du camping du Razay (Piriac) et/ou sur différentes plages de Belle-île. Elles ont lieu régulièrement, en fonction des souhaits des jeunes, de la météo et de la température de l'eau (la baignade n'est pas autorisée en dessous de 18°). A Piriac-sur-mer, un centre aquatique intercommunal couvert et chauffé, avec un toboggan de 14 mètres, est situé à 50 mètres du centre. 1 séance est prévue au programme. Attention pour le centre aquatique, le slip de bain est obligatoire messieurs 😊



Activités traditionnelles de colo :

Grands jeux : jeux de piste, sagamore, prise de drapeau, journées à thème, sardine, rallye photo, patatroc, olympiades, jeux de ballon...

Environnement : pêche à pied, jeux en forêt, herbier, observation d'oiseaux, construction de nichoirs, sentier des douaniers...

Activités artistiques : land art, musique, fresques, bracelets...

Ateliers cuisine : Confection de pain / pizzas cuits dans le four traditionnel du centre, goûter collectif et partagés (crêpes party, sablés, rose des sables, cookies, churros, smoothies, brochettes de fruits...)

Veillées : Activités d'expression, match d'impro, zapping, grille magique, guinguette, confection de tisanes, ambassadeurs, burger quizz, homme en noir, quizz musicaux, relaxation...

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



Label CED

Le Razay est labellisé CED pour le travail qu'il mène toute l'année et depuis plus de 10 ans autour de plusieurs principes d'Education. « C » comme Citoyenneté, nous pensons que c'est en donnant la parole aux enfants et en leur donnant les moyens de participer à la construction de leur séjour qu'ils peuvent être plus moteurs et plus soucieux des règles et des autres. Un projet en actes où l'enfant est réellement acteur mais aussi auteur de ses vacances. « E » comme Environnement, car le milieu autour du centre est riche d'apprentissage. Parce que de la pêche à pied aux balades en forêt, les jeunes peuvent comprendre qu'il faut faire attention aux espèces animales et végétales et qu'elles ont besoin les unes des autres comme nous. « D » comme Développement durable, parce que de l'assiette au jardin les enfants sont sensibilisés à des gestes quotidiens pour préserver la planète. Ainsi, nous avons fait le choix d'une cuisine de qualité en privilégiant les produits de saison et/ou des circuits courts. Les enfants sont invités à trier leurs déchets, faire le compost, participer à des ateliers « potager » et sont sensibilisés à la consommation d'eau.

Pour nous soutenir dans cette démarche, merci de suivre les préconisations du trousseau (gourde plutôt que bouteilles plastiques, serviette de table en tissu plutôt qu'en papier, crème solaire « éco-friendly », non nocive pour l'environnement, idem pour le savon et le dentifrice).

Vie Quotidienne

L'équipe du séjour est composée de 3 adultes : 1 directeur/trice, et 2 animateurs/trices dont un/e titulaire du brevet de surveillant de baignade.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : C'est l'affaire de tous ! Du choix de menus, aux courses, en passant par la réalisation des plats, la dégustation, jusqu'à la vaisselle, à tour de rôle, les jeunes sont associés à ces différents temps et participent pleinement à leurs bons déroulements. Apprendre à composer des menus équilibrés et respecter un budget, c'est aussi cela, l'esprit ufoval !

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Le linge : des machines collectives sont prévues durant le séjour et du savon de Marseille sera à disposition du groupe, pour du dépannage à la main, par les jeunes eux-mêmes. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, **il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant**, et si possible faire la valise avec lui pour qu'il reconnaisse ses affaires.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au camping ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fo174.org/infos-pratiques>



Relations Parents/ Enfants

Courrier : Quoi de mieux qu'écrire une carte postale pour se sentir en vacances ?! L'équipe invitera les jeunes à vous écrire, mais ils choisiront s'ils le font ou non. Vous pouvez leur adresser du courrier au camping du Razay.

Téléphone : Le portable est déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement. Les activités sont par ailleurs risquées pour les téléphones (eau, sable, soleil...)

Internet: Des nouvelles sont données régulièrement sur le blog du séjour, et généralement accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 30 € semble largement suffisante. Chaque jeune est responsable de son argent de poche tout comme de ses effets personnels. S'il le souhaite, il pourra le confier à un membre de l'équipe et le récupérer le moment opportun.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3, caméra d'action...) et restent sous la responsabilité du jeune. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ATTENTION ! Si le comportement de l'enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Le Croisic ou Nantes. Transfert en car de la gare au camping du Razay. Le voyage s'effectue de jour.

Pour se rendre à Belle-île, la traversée se fait bien sûr en bateau !

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.



A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- Le portemonnaie contenant l'argent de poche, sur lequel vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Test d'aisance aquatique
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous !

Nom et Prénom du jeune :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune , à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE à roulettes ou SAC A DOS DE RANDONNEE	1				
POUR SE PROTEGER DU SOLEIL					
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	2				
LUNETTES DE SOLEIL AVEC LIEN (Sinon perte en mer)	1				
CREME SOLAIRE (non nocive pour les océans)	1				
CREME APRES-SOLEIL	facultative				
POUR TOUS LES JOURS					
TEE -SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1 Chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
FOULARD / ECHARPE / BUFF	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	5				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	facultatives				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	8				
PYJAMA	2				
NU-PIEDS	1 paire				
BASKETS	1 paire				
MASQUES	Selon protocole				
POUR LES ACTIVITÉS					
SAC A DOS avec de vraies bretelles (pas de sac à main)	1				
GOURDE 1 LITRE (pas de bouteille plastique)	1				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
MAILLOT DE BAIN (dont 1 slip de bain pour la piscine)	2				
CHAUSSONS DE KAYAK / vieilles baskets	1 paire				
SANDALES robustes pour marcher (pas de tong)	1				
LAMPE FRONTALE (camp)	1				
SAC DE COUCHAGE (camp)	1				
POUR LE FONCTIONNEMENT	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo	facultatif				
POUR LA TOILETTE					
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice non polluant, mouchoirs en tissus...					
GANT DE TOILETTE / FLEUR DE DOUCHE	3				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
BAUME POUR LES LEVRES / LABELLO	1				
SAC A LINGE SALE	1				
AUTRE : (protections périodiques...)	facultatif				



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

